

Projet de procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2026
Séance Ordinaire

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin à vingt heures, les membres du conseil municipal de la Commune de Plasne, dûment convoqués le 13 juin 2026, se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Pascal LARTAUT, Maire.

Présents : Pascal LARTAUT, Samuel VERGEY, Florence BERODIER, Hubert MOTTET, Emilie MATIVET, Olivier PROST, Denis FORESTIER, Natalia MACHADO, Marina GEORGES, Claude PAGET et Emmanuelle VILLET

Secrétaire de séance : Florence BERODIER

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance du 21 mai
2. Rendu compte des délégations du conseil municipal au Maire
3. Projet de zonage d'assainissement : approbation du rapport et conclusions du commissaire enquêteur
4. SIVOS du 1^{er} plateau : modification des statuts
5. Refacturation de la prestation de déneigement (aux communes de Frontenay et Le Fied)
6. Communication et questions diverses

1. Approbation du PV de la séance du 21 mai

Approuvé à l'unanimité.

2. Délégations du conseil municipal au Maire

Signature du devis de la Société YESS électrique de Foucherans d'un montant de 1 154.95€ HT ; pour l'électrification du préau au terrain des Gouilles, la commune finance le matériel et les consommables, tandis que l'installation se fera par les bénévoles des associations sous la houlette de Lionel P. électricien.

3. D.2026-30 Projet de zonage d'assainissement : approbation du rapport et conclusions du commissaire enquêteur

L'enquête publique s'est déroulée sur 3 séances en mairie entre avril et mai 26 au cours desquelles les habitants ont pu consulter les plans et poser des questions au commissaire enquêteur ; 4 personnes ont déposé une demande auprès de M. Carron qui a établi un rapport d'une trentaine de pages. Le tribunal judiciaire facture à la commune une prestation de 2500€. Chaque conseiller a reçu à lire le rapport de M. Carron.

Le rapport et les conclusions de M. Carron sont adoptés à l'unanimité.

A charge de la commune d'apporter les réponses aux questions.

Rappel : une maison située en zone urbanisée ou urbanisable raccordable à l'Assainissement Collectif doit obligatoirement s'y brancher.

4. D.2026-31 SIVOS du 1^{er} plateau : modification des statuts

Suite à la réorganisation du bureau du SIVOS du 1^{er} Plateau (Ecole au Fied), la présidente souhaite s'entourer de 2 vice-présidents dans des domaines bien différents, la modification des statuts est alors nécessaire.

Le changement de statuts du SIVOS est voté à l'unanimité.

5. D 2026-32 Refacturation de la prestation de déneigement (aux communes de Frontenay et Le Fied)

Le déneigement est assuré par le GAEC de la Brenne (2^{ème} année de la convention passée pour 3 ans).
Cet hiver 25-26, la facture de déneigement s'élève à 1700€ HT (1840€ TTC). La convention prévoit de déneiger, à proximité de la voirie de Plasne, 2.2 km sur Frontenay, et 1.8 km sur Le Fied.
Le prix au km dépend des interventions et leur nombre (Déneigement seul? Salage seul, ou D + S combinés), auxquelles il faut ajouter un fixe (700€ HT).
Cette année, le prix au km s'élève à 144.88€ TTC.
La facture pour Frontenay s'élève à 318.74 € (2.2 km)
La facture pour Le Fied s'élève à 260.78€.

Ces factures et leur montant sont validés à l'unanimité

6. Communication et questions diverses

- Du changement au secrétariat pour septembre 2026 : nous accueillerons Mme FLEURY comme secrétaire principale en remplacement d'Elise BOILLEY appelée à plus de fonction au sein de la CC-APS. La formation de cette personne est en cours et il est prévu qu'elle s'occupe aussi de la comptabilité. Cet été, elle sera en doublon avec Elise BOILLEY à partir du 2 juillet. A titre personnel elle participe à un conseil municipal de village.
Le contrat sera passé avec la CC-APS (service de secrétariat mutualisé) pour 15h par semaine, dont la journée complète du lundi. Les autres jours (mardi après-midi, jeudi matin ne changeront pas). Son coût horaire n'est pas encore connu.
- Logement de la cure : des travaux sont envisagés avec le SIDEC comme maître d'œuvre. Une 1^{ère} rencontre Mairie-SIDEC a eu lieu.
- Sécurité routière dans le village
La commune se préoccupe de ce sujet.
La nouvelle équipe municipale a pris connaissance en direct des conseils et directives de l'Agence Routière du Département, puis des recommandations adaptées au village par l'entreprise Markosol.

Le devis demandé à l'entreprise Markosol comprend une amélioration des chicane existantes et de la trajectoire + panneau qui précèdent la chicane route de Poligny, une bande médiane dans le virage à la sortie du village (côté Poligny), une restriction de la circulation rue de la Creuse, un nouveau miroir en face du Stop de la rue du Château d'eau (situation analogue à celle de la rue de la Pompe où le Stop sera installé comme prévu), une bande de rive sur le chemin des morts (pour aller au Petit Plasne) et une autre vers les boîtes aux lettres rue de la Bascule pour protéger les piétons.
Le devis actuel s'élève à 2 588.22€ HT.
- Station d'épuration : la commune recherche activement un agent pour un emploi à la station pour une prise de poste en octobre 26.
Contrat de 4.5h par semaine pour une intervention sur place 6 jours sur 7 et un salaire d'environ 200€ par mois. Prendre contact avec la mairie (secrétariat-mairie@plasne.fr ou mairie@plasne.fr).
- La communication de la commune : la commune utilise l'Application INTRAMUROS comme de nombreuses communes de la CC-APS (mise à disposition gratuite) : la commune a mis en ligne des informations dans les rubriques suivantes : horaires de la mairie, date et ordre du jour des séances du conseil municipal, entreprises, agenda, découvrir (des sites remarquables, emblématiques du village). Vous pouvez télécharger cette application INTRAMUROS sur votre téléphone portable (un flyer d'information sera déposé dans les boîtes aux lettres). Une nouvelle adresse mail actus@plasne.fr a été créée. Elle remplacera l'ancienne adresse info-plasne@orange.fr à laquelle beaucoup d'habitants étaient abonnés. Avec le déploiement d'INTRAMUROS, cette nouvelle adresse sera très peu utilisée, mais il a semblé important d'en conserver une pour la diffusion ponctuelle de certaines informations.

- Les 2 commissions enfance-jeunesse et seniors se réuniront le jeudi 25 juin à 20h.
- Les délégués au Sictom ont visité la déchetterie de Poligny. Des visites grand public seront organisées la semaine du patrimoine. Une lettre d'info du Sictom serait à déposer prochainement dans les boîtes aux lettres. Une vente de composteurs à 20€ est en place cette année (voir le site du Sictom).
- Suite à l'échange de terrain entre la fromagerie et la commune, le chemin communal sous la fromagerie sera déplacé d'une quinzaine de mètre plus bas. Ces travaux commenceront au cours de l'été annonce la fromagerie.
- Congés d'été :
Le secrétariat (Elise BOILLEY) sera fermé au public du 10 août au 21 août.
Pas de permanence des élus les lundis et 1^{er} samedi du mois d'août.
Pas de permanences du maire les jeudis 09 juillet, 20 août et 27 août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Fait à Plasne, le

M. le Maire, Pascal LARTAUT,

Le secrétaire de séance, Florence BERODIER

